inspection académique
Alpes-Maritimes
académie
Nice
éducation
nationale

Déclaration individuelle d'intention de participation à un mouvement de grève

Réf : articles L133-1 à L133-10 du code de l'éducation

Tout enseignant qui participerait à un mouvement de grève sans être préalablement déclaré gréviste encourrait une sanction disciplinaire

Tous les champs ci-dessous sont à renseigner obligatoirement

Fiche devant être réceptionnée par l'Inspecteur(trice) de circonscription au plus tard 48 heures avant la date déterminée par le préavis de grève (délai comprenant un jour ouvré)

Je soussigné(e) : Nom : ……. Prénom :……..

- **Nom de jeune fille :**…….

- **Lieu (école) d'exercice des fonctions d'enseignement le jour de la grève** :
Attention : Pour les enseignants qui ont plusieurs affectations ou les personnels remplaçants (ZIL ; brigade, etc.) indiquer l'école d'exercice des fonctions **le jour de la grève -**

Commune :

Circonscription : ……..

Dénomination précise de l'école :……

Numéro d'immatriculation de l'école (RNE) :……

Nature de l'école (maternelle ou élémentaire) :……..……

Cochez la case correspondante si vous relevez de l'une des catégories suivantes :

Personnel ZIL……☐ Nom de l'enseignant remplacé……..

Personnel Brigade……☐ Nom de l'enseignant remplacé……

Déclare :

☐ Avoir l'intention de faire grève le …….

à partir de…….heures……

A ……., le…… **SIGNATURE**